



SAINT-VALENTIN

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL 1^{ER} DÉCEMBRE 2020 À 20:00 HEURES

♥ ORDRE DU JOUR ♥

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2020 ;
3. Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats ;
4. Acceptation des comptes à payer en décembre 2020 (Document 1-A) ;
5. Dépenses du secrétaire-trésorier, de la secrétaire-trésorière adjointe et du maire: acceptation ;
6. Certificat de disponibilité des fonds du secrétaire-trésorier ;

7. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus ;
8. Adoption du calendrier des assemblées du Conseil pour 2021 ;
9. Fermeture des bureaux pour la période des fêtes ;
10. Présentation et dépôt du projet règlement de taxation 2021 ;
11. Présentation et dépôt du projet règlement de taxation pour l'entretien du réseau d'égout 2021;
12. Politique d'aide aux familles pour des activités destinées aux enfants ;
13. Journal le Coup d'œil : vœux des fêtes;
14. Centre Sportif Groupe DPJL : entente d'aide financière pour 2021 ;
15. Renouvellement d'adhésions:
 1. PG Solutions ;
 2. Fédération Québécoise des Municipalités ;
 3. Tourisme Montérégie ;
16. MRC le Haut-Richelieu : dépôt des prévisions budgétaires 2021 ;
17. Travaux édifice extérieur : Priest avenant no. 2;
18. Enviro 5 : facturation vidange de la fosse septique du système de traitement des eaux usées ;
19. Maison Hina : demande de subvention ;
20. Carrefour Jeunesse-Emploi : Demande de collaboration ;
21. NEX DEV : Programmation culturelle ;
22. Correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

VARIA

* Documents ci-annexés.

SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS

Considérant l'arrêté 2020-084 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au Conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication, les membres du Conseil municipal de Saint-Valentin informent la population que le Conseil siègera à huis clos pour la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2020. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous les communiquer soit par courriel : administration@municipalite.saint-valentin.qc.ca ou par téléphone : (450) 291-5422

Le public ne sera pas admis pour les prochaines séances, et ce, jusqu'à nouvelle ordre.

Nous vous remercions de votre collaboration.